

BRAUN

OPÉRATION VALABLE JUSQU'AU 15 JUIN 2025

Préparez l'été avec
nos rasoirs et épilateurs

**Tentez de gagner
un voyage**

Scannez
pour participer



*Conditions et participation via <https://fr.braun.com/fr-fr/promotions/loterie-voyage>

MODALITÉS*

LE LOT

Un voyage à Tenerife (Canaries) d'une valeur de 3 000€ pour 2 personnes comprenant :

- Vol AR Paris-Santa Cruz de Tenerife (1 escale)
- Location d'une voiture pour 5 jours
- 5 nuits à l'hôtel**** Colon Rambla (ou similaire selon les dispo) – Bed & Breakfast
- Excursion sportive 3h - snorkeling dans la baie d'Abades avec un guide français

PRINCIPE DU JEU

1. Les joueurs remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
 - Acheter un produit Braun parmi la liste consultable dans les modalités en ligne sur <https://fr.braun.com/fr-fr/promotions/loterie-voyage>
2. Visiter le site <https://fr.braun.com/fr-fr/promotions/loterie-voyage> et remplir le formulaire.
 - Télécharger les preuves d'achat
3. Une seule participation par ticket de caisse est autorisée.
4. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

COMMENT PARTICIPER ?

1. Pour participer à ce jeu il convient de :
 - Acheter dans un magasin entre le 01/03/2025 00:00 et le 15/06/2025 23:59, l'un des produits Braun participants (voir produits éligibles dans les modalités de l'offre disponibles en ligne). Conserver vos preuves d'achat.
 - Visiter <https://fr.braun.com/fr-fr/promotions/loterie-voyage> et remplir le formulaire avant le 30/06/2025.
 - Scanner votre ticket de caisse (en entourant IMPÉRATIVEMENT la référence et le prix de votre achat concerné par l'offre ainsi que la date d'achat et le nom du magasin) et le code-barres découpé de votre produit, puis téléchargez-les avec le formulaire avant le 30/06/2025.

*Les frais de participation ne sont pas remboursés.

DÉSIGNATION DU GAGNANT

1. Le tirage au sort sera effectué par un huissier de justice au plus tard le 15/08/2025 parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation à la date du tirage au sort. Les retraitements effectués après cette date ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.
2. La dotation qui ne pourra être attribuée pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne sera pas utilisée dans les délais prévus par le gagnant sera perdue et ne sera pas réattribuée.
3. Si le prix ne peut être remis, celui-ci sera réattribué selon la liste des personnes suppléantes sélectionnées lors du tirage au sort.

*Voir toutes les modalités sur le site

<https://fr.braun.com/fr-fr/promotions/loterie-voyage>



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.